

L'«R» de La Pesse

Mars 2015 - n°

32

Le mot du maire

De la difficulté du choix

Les conseillers municipaux sont les dépositaires des souhaits et des besoins de la population.

Ils sont confrontés en commission à travailler pour faire émerger des solutions aux besoins repérés exprimés ou non, pour rendre la commune toujours plus confortable à ses habitants et fonctionnelle dans le quotidien.

Il s'agit là d'un exercice singulier : choisir.

Poser ainsi la question du choix, c'est supposer qu'un grand choix de solution nous est offert. Et bien disons vrai : c'est rarement le cas.

Oui, les conseillers agissent et ce, de plus en plus dans un univers contraint. Comment, lorsque les finances sont modestes en matière de marge et de ressources, peut-on choisir ce qui serait idéal ? En cette période budgétaire les conseillers et les commissions auxquelles ils appartiennent se trouvent la plus part du temps devant la solution non finançable, donc le choix devient tout simplement impossible.

Il y a tant à faire !

Comment choisir entre l'indispensable et le nécessaire ? Le luxe entre le superflu et l'accessoire n'existe pas dans nos préoccupations.

Chaque choix, objet de décision, est un dilemme car les élus comme les Pesserands savent qu'il est impossible de tout financer quelque soit le degré d'utilité.

Est-il raisonnable de mettre en concurrence un engin de déneigement et la réfection d'une portion de route ?

Comment choisir la politique d'aide aux associations du village ou la date de mise en route du télésiège ?

Dans tous les cas, les conseillers municipaux sont devant des options qui doivent déboucher sur un choix éclairé. Pour ce faire, ils doivent recueillir un maximum d'avis, qu'il s'agisse

d'une question technique (choisir un matériel pour la voirie, les photocopies, ou la réfection d'un bâtiment) ou d'une question engageant le long terme (contracter un emprunt, modifier la classification d'un chemin, « zoner » une partie du territoire au P.L.U.).

Le cas de conscience n'est jamais très loin quand il faut choisir ce qui est bon pour la commune ou quand il faut établir les priorités et les urgences.

Parmi les débats de fond, faut-il choisir d'entretenir le patrimoine existant qui en a grand besoin ou envisager des équipements nouveaux pour développer l'activité économique ?

La question des choix est omniprésente à quelque niveau de réflexion/décision que ce soit.

La confiance attribuée aux élus est lourde à porter pour ceux-ci. Les citoyens ont délégué cette faculté qu'est le discernement et il doit s'appliquer en toutes circonstances.

Alors qu'un slogan nous dicte : « choisir c'est agir », un homme politique célèbre dit « choisir c'est dans tous les cas abandonner ». N'est-ce pas là un dur constat ! Les élus de la Pesse devront abandonner provisoirement ou durablement ce qu'ils ne peuvent pas financer, ils abandonneront ce qu'ils n'ont pas sélectionné et qui peut-être serait considéré comme prioritaire par tel ou tel habitant de la commune.

A ce moment là, le cas de conscience ressurgit et la décision retenue, même si elle génère de la frustration, aura été prise au nom de l'intérêt commun.

FRANCIS MORICHEAU



De nouveaux boulangers

Nicolas MORETTI et Anne SMIJIELSKI ont repris la gérance de la boulangerie / pâtisserie de La Pesse.

Ils ont pu ouvrir la dernière semaine de janvier après avoir fait quelques travaux de rafraîchissement du magasin.

Leur fils, un petit Léo de deux ans, va renforcer les effectifs de l'école maternelle de La Pesse.

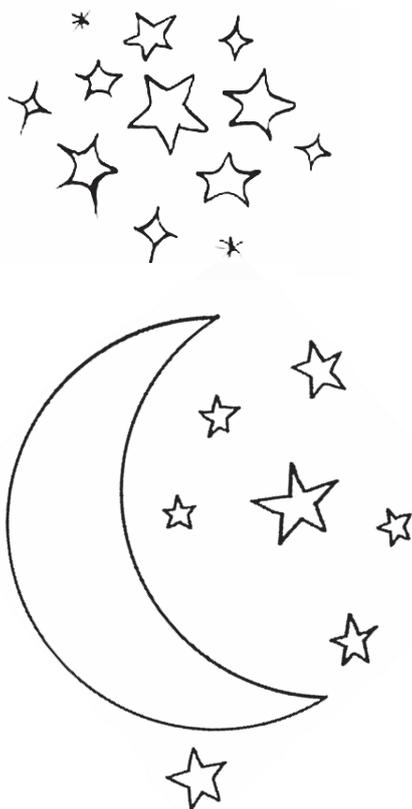
Nicolas, Anne et Léo viennent de Valdahon et sont contents de retrouver la montagne d'où ils sont originaires.

Après un démarrage sur les chapeaux de roues avec les vacances de février, Nicolas va développer sa production, avec des pains spéciaux et de la pâtisserie...

Bienvenue à La Pesse !

Merci à Laurence et Christophe de l'épicerie « Vival » qui ont assuré le dépôt de pain pendant les périodes de fermeture de la boulangerie.





Secrétariat de mairie Horaires d'ouverture au public

Le lundi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le jeudi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le samedi : 9h > 11h45

*Merci de bien vouloir respecter
ces horaires !*

Bureau de vote

Cette année voit la tenue de deux élections : les départementales en cette fin mars, puis les régionales en décembre.

Tenir le bureau de vote ou être assesseur au dépouillement est possible pour toute personne inscrite sur les listes électorales de La Pesse.

Si vous souhaitez vivre cette expérience citoyenne, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Un affichage dans le village, courant novembre, vous le rappellera.

On éteint la lumière !

Si la nuit est poétique, c'est parce qu'elle est obscure. Si la nuit est vivante, bruisante d'insectes, de crapauds et d'étoiles, c'est parce qu'elle n'est pas polluée par des taches de lumière artificielle.

Après avoir lancé une réflexion en partenariat avec le Sîdec (prestataire de la commune sur l'éclairage public) et l'avoir annoncé à la population lors de ses vœux, le Conseil Municipal a décidé de lancer une expérimentation sur la réduction de l'éclairage public.

En effet, durant 1 an à partir du 15 avril de cette année, nous avons souhaité que l'éclairage public soit coupé entre 23h30 et 4h30.

Nous rejoindrons ainsi d'autres communes comme Les Bouchoux, Lajoux, Longchaumois, Saint-Laurent-en-Grandvaux... dans cette démarche à la fois écologique et économique.

D'un point de vue technique, seuls les 3 réseaux principaux du village étant déjà équipés d'hor-

loges (centre bourg, lotissement Sur la Semine et L'Embossieux) entreront dans ce dispositif.

Les quelques 3 points lumineux restants n'étant pas équipés d'horloge permettant cette procédure, quant à eux, resteront allumés (zone Chaudézembre, chez Guy Verguet, et Sous la Vye).

D'un point de vue économique, il en ressortirait un gain d'un peu plus de 42% (abonnements + consommation) sur la facture d'éclairage de la commune et ce, sans investissements.

A la fin de cette expérimentation, nous solliciterons les avis de chacun afin de savoir si cette expérience sera appliquée définitivement, modifiée – notamment sur le choix des horaires – ou simplement abandonnée.

BENJAMIN SÉVESSAND

Première rencontre citoyenne, ou rencontre villageoise, ou...

Lors de la cérémonie des vœux du Conseil Municipal, le 09 janvier dernier, a été émise l'idée de mettre en place ce que l'on appellera, dans un premier temps, des « rencontres citoyennes », garantes de la convivialité qui existe dans notre commune.

La mise en place de ces « rencontres citoyennes » a été validée par le Conseil Municipal lors de sa séance du 30 janvier dernier. En suivant, un petit groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin d'élaborer les « fondations » de ces rencontres et d'imaginer quel pourrait en être l'esprit.

Le but est de réunir, en fonction d'une périodicité encore à déterminer, les habitants de LA PESSE qui le souhaitent, afin de traiter d'une idée, d'un thème, d'un problème du moment, d'une prospective, d'une initiative, etc., en relation, bien évidemment, avec la vie de la commune.

La vocation de ces rencontres serait de faire en sorte que les citoyens de notre commune puissent se retrouver afin de discuter d'une préoccupation, de poser une problématique, d'envisager des solutions...

A ce titre, les membres du Conseil Municipal qui participeraient à ces discussions le feraient en tant que citoyens, et non en tant qu'élus.

Bien entendu, pour la première réunion, les modalités seront proposées par la Mairie. Par contre, les thèmes à aborder, le contenu, les débats, seraient totalement libres et laissés à l'appréciation de l'assistance.

Dans la forme, ces réunions se voudront constructives et détendues, avec le souci constant du bien-être des Pesserand(e)s.

Au final, ces rencontres s'autoriseraient une grande liberté de parole, où tous les domaines pourraient être abordés : culture, sport, économie, développement, tourisme, agriculture, forêt, le village dans 30 ans..., et seraient animées par un grand souci d'ouverture, d'écoute, de respect réciproque des idées d'autrui.

A l'issue de ces différentes réflexions, il a été convenu d'ouvrir les portes à une toute première « rencontre citoyenne » le *vendredi 22 mai 2015 à 20h, à la salle du « Relais »*, afin que nous puissions, ensemble, évoquer le contenu et la forme de ces rencontres.

Dans l'attente de nous retrouver nombreux à cette occasion,

LES INITIATEURS DE CES RENCONTRES

Suggestion : chacun apportera quelques douceurs à grignoter.

Passelande : la troupe de théâtre itinérant de retour à La Pesse cet été

Après le gros succès rencontré en juillet 2013 rassemblant près de 300 personnes à la Borne au Lion, la troupe « Passelande », enchantée par l'accueil des villageois et la beauté des paysages des Hautes Combes, a décidé de reprendre les chemins de nos montagnes en 2015 avec son spectacle poétique et musical « *Sur le chemin des 4 éléments* ».

L'association « Passelande » est née il y a quelques années, d'une rencontre en terre italienne entre deux artistes et des jurassiens du Grandvaux.

L'année suivante, invités dans le Grandvaux, les artistes (chanteurs et musiciens) font profiter à un large public leurs chants interprétés dans les églises du canton.

Depuis 3 ans, toujours attirés par notre région, ils reviennent accompagnés d'artistes musiciens, chanteurs et marionnettistes pour proposer un spectacle théâtral, itinérant et champêtre. Dans cet objectif, une roulotte baptisée « Passelande » fut construite et les attelages grandvalliers furent remis sur les chemins.

La troupe est composée d'artistes issus de pays et de cultures différentes mêlant toutes les générations, de musiciens, amateurs et professionnels, et d'autres bénévoles passionnés, disposant de compétences diverses et complémentaires.

La troupe voyage à pied de village en village. Le matériel et les bagages sont transportés sur des roulettes et des chariots tirés par des chevaux comtois.

Le principe de ce théâtre itinérant est aussi celui de favoriser les rencontres et le partage. Ainsi, les personnes, adultes et enfants du

pays, musiciens, chanteurs ou juste marcheurs peuvent s'associer à cette « randonnée » et à ce projet, sur sa totalité ou seulement sur une partie.

L'itinéraire 2015 prévoit le départ de Chézery le jeudi 23 juillet avec une première représentation à Chézery en soirée.

Le 24, la caravane rejoindra La Pesse par le Chemin des Espagnols et la Borne au Lion. Pour cet étape, les bagages seront transportés à dos de mulets car le sentier est étroit mais trop beau pour être contourné !

A La Pesse, le spectacle (gratuit, offert par la troupe) aura lieu au Relais des Skieurs le vendredi 24 juillet à 19h30.

Les jours suivants, la caravane rejoindra le Grandvaux en se produisant chaque soir dans les villages étapes de Lajoux, Prémanon et longchaumois.

Le thème 2015 « *Sur le chemin des 4 éléments* » : une bien belle soirée en perspective à La Pesse cet été et une date à retenir et à partager sans tarder !

Contact : jean-yves.comby@wanadoo.fr

JEAN-YVES COMBY



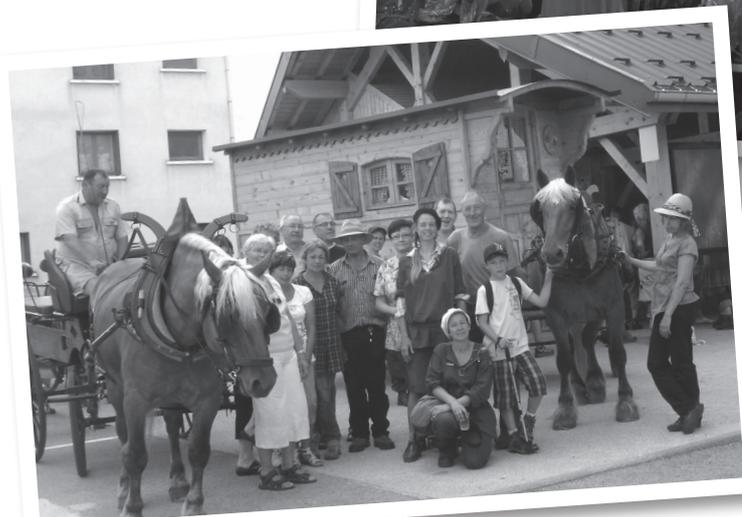
Stage premier secours (PSC1) à la caserne des Couloirs

Une formation aux premiers secours a eu lieu à la caserne du CIS Les Couloirs le samedi 17 janvier 2015.

Le formateur était le Caporal-Chef Frédéric Bercelet du CIS Les Rousses sous la responsabilité de la commission secourisme de l'union départementale des sapeurs-pompiers du Jura. C'était la 3ème session de formation qui était proposée à la population des Bouchoux et de la Pesse suite à l'investissement et à la mise en place de défibrillateurs par les 2 communes (façade office du tourisme à La Pesse / hameau de l'Embossieux / hall d'entrée EHPAD-Cantou des Bouchoux).

Cette journée de formation a été suivie notamment par le personnel du SIVOS des deux écoles des Bouchoux et de la Pesse.

D'autres sessions de formation peuvent être organisées en fonction des demandes et des besoins des habitants. Vous pouvez désormais vous inscrire auprès de Laëticia Lisse au point info à La Pesse ou au bureau de poste des Bouchoux durant les heures d'ouverture.



Relais

RAPPEL

Bibliothèque

La bibliothèque du « Relais »
est ouverte tous les 1er & 3ème
jeudis du mois
Prêts de livres et de DVD
Salle de la mairie (La Pesse)
Horaire : de 16h à 19h

Haut-Jura Ski

Haut-Jura Ski continue sa progression tant au niveau de ses résultats que de sa structure.

En remettant à plat sa vitrine de partenaires à l'automne dernier, la fidélité et la venue de nouveaux sponsors, le club a pu acquérir un minibus de 9 places favorisant le déplacement des coureurs aussi bien sur les entraînements qu'aux compétitions, un confort acquis grâce au travail de 3-4 personnes membres du bureau. Les activités sont peu nombreuses au sein du club, cela est laissé aux sections qui composent HJS, mais la vente du muguet, chocolats, calendriers, l'organisation des championnats d'Ile-de-France et Bourgogne et les deux journées de découverte du ski pour les vacanciers en collaboration avec la comcom permettent d'avoir une rentrée d'argent conséquente.

Les principaux résultats des jeunes au classement provisoire de la coupe du Jura :

Poussine : Zoé Lorge 5ème, Agathe Margreither 7ème

Poussin : Timothée Evroux 1er, Nolhan Christin 2ème

Benjamine : Solène Joly 6ème

Benjamin : Milo Schmitt 8ème, Samuel Colin 15ème

Minime F: Louna Grosrey 1ère, Lisa Savoie 2ème, Maud Legrand 3ème, Marie Millet 10ème

Minime G : Youri Schmitt 3ème, Camil Bedez 4ème, Antoine Rubichon 7ème, Killian Thomas-Demarchi 13ème, Antoine Millet 16ème, Marius Abraham 18ème

Cadette : Claire Moyse 8ème, Salomé Evroux 9ème

Cadet : Quentin Joly 3ème, Léo Raffin 6ème

Haut-Jura Ski est en tête au classement des clubs.

Notons les performances de Louna avec la 4ème place au challenge national minime et à la finale nationale du skicross dans le Queyras ainsi que plusieurs victoires régionales. Belles prestations également de Youri et Milo.

MICHEL VERGUET

Allez, on en rajoute, Louna a réussi l'exploit, ce week end au col de Porte, à l'occasion des championnats de France des clubs, en partant n°34 soit en 6ème ligne en mass star, de venir prendre la 1ère place à la fin du premier tour (3 km) devant la championne de France... Excusez du peu ! C'est une Louna !

YVAN GROSREY

Opération lasagnes

Vous pouvez commander vos lasagnes traditionnelles ou végétariennes auprès des parents d'élèves jusqu'au 9 avril.

Elles seront à récupérer le 18 avril de 14h à 16h au Relais.

> Organisation A.P.E. La Pesse/Les Bouchoux

Clin d'œil



Andrée BLANC a fêté ses 100 ans le 25 janvier entourée des siens.

Ce fut l'occasion pour l'équipe municipale, parfaitement secondée par Corinne Baur et Freddy Cattani de lui faire passer un message d'amitié et d'affection de la part de tout le village.

Etat civil

Naissance :

...

Soélie Jodie Camille MAGNIN-FEYSOT,
fille de Thomas et Joanie

le 17 janvier 2015, à Saint-Claude

Mariage :

...

BALANDRAS Gilles et
CHAZOTTE Martine

le 21 mars 2015

Décès :

...

Jimmy DUTOIT

le 11 mars 2015, à Montfleury

Le calendrier

Récital de piano de Jean-Paul Guy

Le samedi 11 avril à 20h,
au Relais des Skieurs,

(entrée 5 euros, buvette à partir de 19h)

...

Concours open de belote

Le dimanche 12 avril,
au Relais des Skieurs,
inscriptions dès 13h30
et début des jeux à 14h

> Organisation Club des Jonquilles

...

Matinée citoyenne

Le 9 mai : rendez-vous à 9h
devant le Relais des Skieurs

Amenez vos outils !

...

1ère rencontre citoyenne

Le 22 mai à 20h,
au Relais des Skieurs

...

Marché aux plants

Le samedi 23 mai de 9h à 15h,
à la salle polyvalente des Bouchoux.

Marché artisanal, buvette restauration,
possibilité d'acheter des fleurs et des plants.

> Organisation A.P.E. La Pesse/Les Bouchoux

...

Cross du Chalam

Le 28 juin,

> Organisation U.S. La Pesse

...

50ème rassemblement annuel de la Borne au Lion

Le dimanche 19 juillet 2015,
à partir de 10h45

> Organisation ABLCC